

DOCUMENT DE PRÉSENTATION 2020 – Appel 1

1. CADRE GÉNÉRAL

L'appui aux manifestations scientifiques est une action développée dans le cadre du projet « Édition, publication et valorisation scientifique ».

Dans le cadre de cette action, la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF organise pour 2020 trois appels à candidatures :

- Le premier appel est ouvert du **9 janvier au 10 février 2020 inclus**, pour les manifestations scientifiques qui auront lieu entre le **1^{er} mars et le 31 mai 2020**. Aucun dossier pour une manifestation ayant lieu après le 31 mai ne sera accepté pendant ce premier appel.
- Le deuxième appel sera ouvert du **1^{er} au 30 avril 2020 inclus** pour les manifestations qui auront lieu entre le **1^{er} juin et le 30 septembre 2020**.
- Le troisième appel sera ouvert du **1^{er} au 31 juillet 2020 inclus** pour les manifestations qui auront lieu entre le **1^{er} octobre et le 29 février 2021**.

Les **demandes d'appui** doivent être présentées dans le cadre d'un **dossier** rempli conformément au calendrier de l'appel d'offre, téléchargeable depuis le site internet de l'AUF.

2. OBJECTIF PRINCIPAL

La visibilité et la valorisation de la recherche scientifique en région.

En conséquence,

1°- le programme soutient les manifestations se déroulant au **Moyen-Orient** et organisées à l'initiative d'un **établissement du Moyen-Orient, membre de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)**.

2°- Le programme soutient en priorité des événements à **caractère international et multilatéral**.

3°- notre soutien aux manifestations vise **prioritairement** les actions suivantes :

- Des **mobilités** (billets d'avion et frais de séjour) de scientifiques du Sud intervenants au colloque : priorité à la mobilité des chercheurs de la région ou d'autres régions du Sud, la prise en charge d'une mobilité Nord-Sud restant exceptionnelle ;
- L'édition et la **diffusion** des actes en français (de préférence sur support électronique, CD-Rom ou Internet) ;
- La diffusion, avec l'accord de l'éditeur, de la version numérique intégrale des actes, publiée sur la plateforme www.bibliotheque.auf.org
- La promotion de la **langue française** dans des manifestations scientifiques multilingues (traduction, interprétariat etc.) ;

Les coûts administratifs et autres frais généraux constituent une dépense non éligible et exclue. Sont également inéligibles les frais d'assurance, les frais de restauration, de communication, et de transport local (repas, impression, affiches, etc...)

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Qui est éligible ?

La demande doit être formulée par l'**organisateur** de la manifestation scientifique.

L'organisateur est un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche membre de l'AUF au Moyen-Orient. Le signataire doit être le représentant habilité de cet établissement.

Comment demander ?

L'**organisateur de la manifestation** doit :

- Déposer un dossier de candidature avant le 10 février 2020 pour appuyer des colloques se déroulant entre **le 1^{er} mars et le 31 mai 2020**.
- Le dossier de candidature doit comporter le formulaire dûment rempli, daté et signé par le responsable scientifique de la manifestation (organisateur) et le représentant habilité de l'Université ou de l'Organisme d'accueil de la manifestation ainsi que les annexes demandées numérotées de (1) à (9) :
 1. **La liste du comité scientifique** en indiquant : Nom, Prénom, titre, domaine de spécialisation, université de rattachement, pays
 2. **La liste du comité d'organisation** en indiquant : Nom, Prénom, titre, domaine de spécialisation, université de rattachement, pays
 3. **Le programme prévisionnel** détaillé de la manifestation (précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement de tous les intervenants, ainsi que les titres de leurs communications)
 4. **La liste prévisionnelle des intervenants** pour qui le soutien est sollicité (précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement)
 5. **Le budget global prévisionnel de la manifestation** (précisant les postes de dépenses et de recettes, avec mention des autres partenaires de l'événement)
 6. **Le budget prévisionnel détaillé du soutien sollicité auprès de l'AUF** (détail des frais de participation des intervenants, des frais de publication des Actes et/ou des frais de traduction – interprétation)
 7. Le cas échéant, **un devis chiffré des frais de publication des actes** (dans le cas d'une demande de soutien pour la publication des actes)
 8. Le cas échéant, **un devis chiffré des frais de traduction /interprétation** (dans le cas d'une demande de soutien pour la traduction/interprétation)
 9. **Le relevé d'identité bancaire (RIB)** de l'établissement organisateur de la manifestation scientifique
- **A la signature de la convention :**
 1. **Programme du colloque mis à jour**
 2. **Liste des intervenants mise à jour**

Où ?

Pour répondre au premier appel de 2020, tout dossier de demande de soutien doit parvenir en un seul exemplaire, par courrier électronique, entre le **9 janvier et le 10 février 2020** inclus à l'adresse électronique suivante :

Manifsc-liban@lb.auf.org

Pour toute question ou demande de précision, merci de nous contacter à cette même adresse ou de contacter les Campus numériques francophones - CNF (voir l'annexe 1).

4. PROCEDURE D'INSTRUCTION DU DOSSIER

Traitement des dossiers

La Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF reçoit les dossiers de demande et en **accuse réception** auprès du demandeur

La Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF

1. apprécie la **recevabilité** des dossiers
2. émet un avis justifié sur l'**opportunité régionale** de soutenir la manifestation ou la publication, fait **expertiser les dossiers** le cas échéant, et **recommande les types d'appui à apporter et les montants de contribution proposés**.

Décision et traitement du soutien de l'AUF

Le directeur régional :

1. arrête la **décision finale** selon une liste précise de critères et délivre une note à laquelle correspond un barème des sommes allouées.
2. informe tous les demandeurs de ces résultats.

Signature de la convention

Chaque manifestation scientifique retenue pour appui fait l'objet d'une convention entre l'AUF et l'organisateur. La convention est signée lorsque la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF reçoit toutes les pièces annexes complémentaires demandées.

Si le formulaire et les pièces annexes ne sont pas transmis dans les délais ou que les informations ne sont pas conformes au dossier transmis dans le cadre de l'appel à candidature, l'AUF se réserve le droit d'annuler ou de réviser le soutien accordé.

Païement du soutien

La DRMO procède à un paiement en deux temps.

1. Un premier virement, de 80 % de la somme allouée, à la réception de la convention signée
2. Un second virement, de 20 %, après réception d'un compte rendu scientifique de la manifestation, d'un rapport financier et des pièces justificatives. **En cas de soutien à publication des actes d'une manifestation** : il est attendu une version numérique intégrale des actes ainsi que 2 exemplaires publiés.

5. VISIBILITÉ

La visibilité de la contribution de l'AUF est assurée par la mention de cette participation et l'impression des logos de l'AUF sur tous les supports de communication et sur tous les documents officiels diffusés.

Pour les manifestations scientifiques, la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF doit être informée de la séance d'ouverture afin d'y être représentée. L'AUF se réserve le droit de publication et de diffusion, sous quelque format que ce soit et dans l'intégralité, des comptes rendus scientifiques et s'engage à mentionner les noms, titres et qualités des personnes impliquées dans la manifestation.

1. L'organisateur de la manifestation s'engage à publier les articles scientifiques du colloque en texte intégral sur le site des archives ouvertes HAL-CONFREMO : hal-confremo.archives-ouvertes.fr.
2. Les interventions doivent être disponibles en podcast sur le site web de la manifestation ou de l'organisateur dans les trois mois suivant la manifestation.
3. Avec l'accord de l'éditeur, l'AUF se réserve le droit de mettre en ligne une version numérique intégrale des actes publiés sur sa plate-forme de partage des savoirs : www.bibliotheque.auf.org. La mise en ligne de la version numérique, si elle est autorisée, peut être reportée d'une certaine durée en fonction de la date de parution de l'ouvrage.

ANNEXE 1
IMPLANTATIONS DE LA DIRECTION REGIONALE MOYEN-ORIENT DE L'AUF

Consulter le site de la DRMO <http://www.auf.org/moyen-orient> pour les mises à jour éventuelles.

Direction régionale Moyen-Orient

(Arabie Saoudite, Chypre, Djibouti, Egypte, Émirats arabes unis, Ethiopie, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Pakistan, Palestine, Qatar, Soudan, Syrie, Yémen)

Villa F, Cité Bounoure, Espace des lettres,
Rue de Damas
B.P. 11-81 Riad El Solh
Beyrouth 1107 2280, Liban

Téléphone : +961 1 420 270

Télécopie : +961 1 615 884

Courriel : manifsc-liban@lb.auf.org

Site web: <http://www.auf.org/moyen-orient>

Campus numérique francophone d'Alep

Université d'Alep
Centre d'informatique
B.P. 12355, Alep, République Arabe Syrienne

Téléphone : +963 21 263 44 06

Télécopie : +963 21 263 44 07

Courriel : cnf-alep@sy.auf.org

Site web: www.sy.auf.org/alep

Campus numérique francophone d'Alexandrie

Université Senghor
1, Place Ahmed Orabi, El Mancheya
B.P. 21111-415, Alexandrie, Égypte

Téléphone : +20 3 48 43 560

Télécopie : +20 3 48 50 532

Courriel : info@eg.auf.org

Site web: www.eg.auf.org

Campus numérique francophone de Damas

Université de Damas
6, rue Omar Bin Abdul Aziz, Al Mezzeh
Cité universitaire - Mezzeh
B.P. 13141 - 96311 Damas, République Arabe
Syrienne

Téléphone : +963 11 212 28 71

Télécopie : +963 11 213 02 36

Courriel : cnf-damas@sy.auf.org

Site web: www.sy.auf.org/damas

Campus numérique francophone de Tripoli

Centre AZM pour la recherche en biotechnologie et
ses applications
École doctorale des sciences et de technologie de
l'Université libanaise
Rue Mitein, en face du lycée Al Malaab, Tripoli, Liban

Téléphone : +961 6 205 280

Télécopie : +961 6 205 281

Courriel : cnf-tripoli@lb.auf.org

Site web : www.lb.auf.org/tripoli

**ANNEXE 2
LISTE DES DISCIPLINES**

CODE	Libellé	CODE	Libellé
D100	Administration publique	D125	Gestion
D101	Agro-alimentaire	D126	Histoire
D102	Agronomie	D127	Hydrologie
D103	Aménagement du territoire	D128	Informatique
D104	Anthropologie	D129	Langues
D105	Archéologie	D130	Linguistique
D106	Architecture	D131	Littératures
D107	Arts	D132	Mathématiques
D108	Astronomie	D133	Médecine
D109	Biologie	D134	Médecine vétérinaire
D110	Biotechnologies	D135	Océanographie
D111	Chimie	D136	Philosophie
D112	Commerce	D137	Physique
D113	Communications	D138	Politique
D114	Criminologie	D139	Psychologie
D115	Démographie	D140	Religions
D116	Droit	D141	Santé
D117	Écologie	D142	Sciences de l'information
D118	Économie	D143	Sociologie
D119	Éducation	D144	Statistiques
D120	Environnement	D145	Télécommunications
D121	Foresterie	D146	Téledétection
D122	Génie	D147	Tourisme
D123	Géographie	D148	Traduction
D124	Géologie	D149	Travail social